

CAILLOUX-SUR-FONTAINES.

Antenne relais : il n'y aura pas de deuxième pylône aux Fuzières

Téléphonie. L'opérateur Orange souhaitait implanter, depuis plusieurs mois, une antenne relais à côté d'un pylône existant. Le projet modifié a été présenté aux riverains, mardi soir.

La future implantation d'une antenne relais par l'opérateur Orange au lieu-dit « Les Fuzières », à quelques mètres des habitations, est vue d'un œil noir par les riverains, d'où la création d'un collectif « Cailloux prévention » à l'initiative de Serge Gros. Cette antenne, haute de 27 mètres, devait être située à quelques mètres d'un pylône déjà existant.

Une première réunion, en présence du maire Michel Rousseau, s'était déroulée au mois de novembre dernier, à laquelle a participé Jean Rinaldi, responsable Rhône-Alpes de l'association « Robin des Toits », pour qui les ondes émises par les antennes-relais entraînent des effets nocifs.

Depuis l'hiver dernier, le collectif est bien décidé à continuer son combat contre l'implantation de cette antenne. Une nouvelle réunion s'est déroulée ce mardi en mairie, en présence du maire, du premier adjoint André Bruyas et d'un représentant de l'opérateur. **Une ambiance tendue en début de réunion**

La réunion, qui a débuté dans une ambiance tendue, s'est déroulée par la suite dans un climat serein.

Le représentant de l'opérateur Orange a confirmé la faiblesse de la couverture du réseau à Cailloux, notamment pour la 2G et la 3G. À la suite de son intervention, réflexions et questions ont été émises par les membres du collectif. Selon eux, l'installation de l'antenne près des résidences pourrait entraîner une dépréciation des villas, l'antenne étant trop proche des résidences. Mais les riverains craignent avant tout les conséquences d'une telle installation sur la santé.

« Le projet initial consistant à installer un second pylône à proximité de l'existant a été refusé », a rappelé Michel Rousseau. Le nouveau projet validé porte sur l'augmentation de la hauteur du pylône existant, qui s'élèvera ainsi à 31 mètres.

La rehausse du pylône existant aura deux objectifs : améliorer la couverture du réseau et limiter le nombre des sites d'implantation.

Pour conclure, le maire a confirmé son intention de contrôler les méfaits émis par les ondes sur trois des villas les plus proches. Les riverains devraient se réunir à nouveau pour décider de la suite à donner pour leur combat.

De notre correspondante locale Alberte Arnal